



CONTRAT DE PRESTATION NON PROFESSIONNELLE

&

DROITS A L'IMAGE

I – ENTRE LES PARTIES

Représentante de la Partie 1 :

Nom du Modèle : ☐ Mlle ☐ Mme

Prénom :

Née le :

Ville :

Demeurant à :

Code postal:

Ville :

ou

La société dénomination sociale:

Siret :

Nom du représentant :

Adresse du siège social :

Ville :

La **Partie 1** doit choisir un pseudonyme artistique qui lui sera unique pour toutes ses prestations avec la **Partie 2**.

Ce pseudonyme servira de base de vérification pour le **calcul du reversement des royalties** et la **préservation de son anonymat**.

Pseudonyme Artistique de la Partie 1:

Représentant de la Partie 2 :

Nom de la société : French Masked Girls

Siren : 844 842 955

Siège Social : BAT B, 19 RUE ANDRE DERAINE, 78400 CHATOU

II – ACCORD

La Représentante de la **Partie 1** autorise sans réserve à être filmée ou photographiée par un artiste ou un représentant de la société **French Masked Girls**, dont l'activité est la production de contenus vidéographiques et photographiques, pour une ou plusieurs scènes vidéographiques ou séances photographiques.

La Représentante de la **Partie 1** autorise sans réserve la **Partie 2** à disposer pleinement et irrévocablement des images fixes ou en mouvement la représentant, ainsi que des éléments sonores dont elle est l'émettrice.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure ou ses partenaires dont la **Partie 2** peut ne pas être propriétaire, sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, télévision, internet, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

La Représentante de la **Partie 1** reconnaît, par ailleurs, qu'il n'existe avec la **Partie 2** aucune présente exclusive concernant son activité professionnelle ou commerciale, ainsi que l'utilisation de son image.

La **Partie 1** garantit qu'elle n'est pas liée par une présente exclusive relative à l'utilisation de son image ou de son nom, ni, le cas échéant, par la personne qui la représente.

La **Partie 1** reconnaît être pleinement titulaire de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération supplémentaire autre que celles indiquées dans la présente pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

II.I– THEME DES CONTENUS

La **Partie 1** comprend que la **Partie 2** est productrice de contenus vidéographiques et photographiques dans plusieurs catégories.

La **Partie 2** offre à la **Partie 1** la possibilité de réaliser des contenus vidéographiques et photographiques avec elle, portant sur des thèmes tels que la pose en lingerie, le nu, le charme, l'érotisme et la pornographie.

En fonction des nécessités de la production, la **Partie 2** autorise la **Partie 1** à modifier son choix initial en cours de production.

II.II – DIFFUSION DES CONTENUS

La **Partie 1** comprend que la **Partie 2**, dans un souci de qualité, sera la seule décisionnaire des contenus vidéographiques et photographiques publiés sur les différents supports.

La **Partie 1** s'engage à ne pas publier ces contenus sur ses réseaux personnels ou professionnels, ni à les utiliser dans le cadre de démarchage ou de promotion commerciale.

II.III – LIEU DE PRODUCTION

La **Partie 1** consent que, pour les nécessités de la production de contenus de la **Partie 2**, le lieu de production d'un contenu peut être en intérieur ou en extérieur, et dans diverses zones géographiques, en fonction des nécessités de la production de **French Masked Girls**.

III – VERSEMENT DES ROYALTIES

A) La Représentante de la **Partie 1** confirme percevoir, pour une scène à visage masqué, un montant de 120 € (cent vingt euros), ainsi que des royalties mensuelles versées sur son compte bancaire par la société désignée en **Partie 2**.

Ces royalties sont versées chaque 15 du mois, à compter du mois suivant la réalisation d'une scène vidéographique ou d'une séance photographique.

Ces royalties représentent 10% hors taxes du chiffre d'affaires généré par la distribution de ses vidéos et photos, qu'il s'agisse de l'un des thèmes suivants : lingerie, nu, érotique ou pornographique, sur les différentes plateformes et supports.

B) La Représentante de la **Partie 1** confirme percevoir, pour une scène à visage non masqué, un montant de 300 € (trois cents euros), ainsi que des royalties mensuelles versées sur son compte bancaire par la société désignée en **Partie 2**.

Ces royalties sont versées chaque 15 du mois, à compter du mois suivant la réalisation d'une scène vidéographique ou d'une séance photographique.

Ces royalties représentent 20 % hors taxes du chiffre d'affaires généré par la distribution de ses vidéos et photos, qu'il s'agisse de l'un des thèmes suivants : lingerie, nu, érotique ou pornographique, sur les différentes plateformes et supports.

C) La Représentante de la **Partie 1** confirme percevoir, en tant que modèle, des royalties versées sur son compte bancaire mensuellement à hauteur de 70 % hors taxes des revenus générés sur les différentes plateformes fonctionnant sous le système d'abonnement pour des contenus de type lingerie, nu, érotique ou pornographique.

Ces royalties sont versées par la **Partie 2** chaque 15 du mois, à compter du mois suivant la réalisation d'une scène vidéographique ou d'une séance photographique.

En cas de litige concernant les présentes conditions et de requalification par un tribunal compétent en contrat de travail, les charges salariales et patronales seront prises en charge par la **Partie 1** et déduites du pourcentage qui lui est reversé mensuellement pour les possibilités **A, B, C**.

La **Partie 1** reconnaît être pleinement titulaire de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération supplémentaire autre que celles indiquées dans la présente pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

IV – DUREE DU VERSEMENT DES ROYALTIES

La durée de versement des royalties est renouvelable par tacite reconduction tous les 10 ans.

La présente durée de paiement des royalties est conclue à compter du jour de son acceptation et de la réalisation de la première séance photo ou de la première scène vidéo.

V – OBLIGATIONS DE LA PARTIE 1

La **Partie 1** reconnaît avoir au moins 18 ans et être en pleine possession de ses capacités physiques et intellectuelles pour réaliser des scènes vidéographiques ou des séances photographiques.

Pour la **Partie 1**, participant à des contenus vidéos pornographiques, un test sérologique avec résultats concernant les maladies sexuellement transmissibles (MST) et les infections sexuellement transmissibles (IST), datant de moins de 15 jours, est obligatoire.

En cas de suspicion d'informations frauduleuses fournies par la **Partie 1** à la **Partie 2**, la **Partie 2** se réserve le droit d'annuler le présent contrat, de déposer une plainte, et d'engager des poursuites judiciaires auprès des autorités compétentes.

VI – DELAI DE RETRACTION

La **Partie 1** peut, si elle le souhaite, faire valoir son droit de rétractation dans un délai de 14 jours suivant la réalisation d'une séance photographique ou d'une scène vidéographique, par lettre recommandée adressée au siège de la société ou par email à castingfmg@gmail.com.

Elle se verra alors facturer les frais engagés pour la réalisation vidéographique ou photographique, tels que la location du studio, les moyens humains mobilisés, les défraiements, etc.

VII – LITIGES ET NON RESPECT DU CONTRAT

Toute contestation relative à l'interprétation et/ou à l'exécution des dispositions de ce Contrat d'Exploitation sur le Droit à l'Image entraînera automatiquement une plainte et des poursuites judiciaires devant les Autorités Compétentes statuant en Droit Français.

Le tribunal du lieu de résidence de la société French Masked Girls & Osmosx sera seul compétent.

Fait en 2 exemplaires, Le,...../...../202.....à

Veuillez joindre au contrat signé une copie recto verso de la pièce d'identité.

Parapher toutes les pages :

Représentante de la Partie 1 : ☐ Mlle ☐ Mme (mention « Lu et approuvé » + signature)	Représentant de la Partie 2 : La société French Masked Girls (mention « Lu et approuvé » + signature)
Signature :	Signature :

N.B

Merci de retourner parapher et signer toutes les pages de votre contrat à castingfmg@gmail.com

Veuillez joindre au contrat signé une copie recto verso de la pièce d'identité.